

Europe bancaire : l'union fait-elle la force ?

Titre(s) : Europe bancaire : l'union fait-elle la force ? [article] / Céline Antonin; Vincent Touzé

Dans : PROBLEMES ECONOMIQUES 0032-9304 N° 3110; 16/04/2015; NP. 33-42

Autre(s) auteur(s) : Touzé, Vincent

Note sur l'édition et l'histoire bibliographique : Extrait de : PROBLEMES ECONOMIQUES N° 3110; 16/04/2015; NP. 33-42

Résumé ou extrait : La crise financière de 2008 a constitué un choc considérable pour le système bancaire européen. Celle-ci en a en effet révélé toutes les fragilités. A la suite du sommet européen de juin 2012 est né le projet d'Union bancaire. Cette dernière, qui est mise en place progressivement à partir de l'automne 2014, s'inscrit dans un processus d'intégration financière dont les prémices figuraient déjà dans le traité de Rome en 1957. L'objectif de l'Union est de rompre le lien entre crise bancaire et dette souveraine en permettant une recapitalisation directe des banques en difficulté par le Mécanisme européen de stabilité, de prévenir les paniques bancaires et d'éviter la fragmentation des marchés bancaires dans la zone euro. Elle s'organise autour de trois piliers : le Mécanisme de supervision unique (MSU) - nouvelle mission assurée par la Banque centrale européenne (BCE) -, le Mécanisme de résolution unique (MRU), qui doit permettre la résolution des défaillances bancaires, et le Système unique de garantie des dépôts, dispositif qui réaffirme la protection des dépôts jusqu'à 100 000 euros.

Sujet(s) : Europe
système bancaire
crise financière 2008